

**AUTOUR DE
CHENONCEAUX**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
BLÈRE-VAL DE CHER



Permanences sur votre commune : MAIRIE DE CHENONCEAUX

2 conseillers seront présents pour vous accompagner :

Le conseiller France services, dans vos démarches administratives :

Création espaces particuliers, actualisations, déclarations CAF, MSA, CPAM, France Travail, Impôts, URSSAF auto-entrepreneurs, CESU, chèque énergie, infos et demandes de retraite, recherches d'emploi et de formation, CV, lettres motivation, amélioration de l'habitat, orienter vers un point justice...

Le conseiller numérique, dans l'appropriation des usages numériques quotidiens :

Prendre en main un équipement informatique (ordinateur, tablette, smartphone...), naviguer sur internet, envoyer, recevoir, gérer ses courriels, installer et utiliser des applications utiles sur son smartphone, créer et gérer (stocker, ranger, partager) ses contenus numériques, connaître l'environnement et le vocabulaire numérique, les bases du traitement de texte...

Dates des permanences 2025 :

6 mai

16 septembre

21 octobre

de 9h30 à 12h

de préférence sur RV en appelant La Communauté de Communes

au 02.47.23.58.63.

ou sans RV

